

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Technicien CONSEIL-VENTE en produits alimentaires (Section européenne Anglais) par apprentissage ou par voie scolaire

● Objectifs de la formation

La formation et l'obtention du baccalauréat professionnel s'inscrivent dans un cursus de trois ans : de la classe de seconde professionnelle à la terminale professionnelle. Il permet aux élèves d'accéder à des emplois relevant de la fonction commerciale-vente (responsable et manager de rayon, gestionnaire de rayon, attaché(e) commercial(e), adjoint des ventes, technicien-conseil...) ou de poursuivre leurs études en BTS.

● Conditions d'admission

La classe de seconde professionnelle est accessible aux candidats ayant accompli la scolarité complète d'une classe de troisième de collège ou de l'enseignement agricole.

La classe de 1^{ère} BAC PRO Technicien CONSEIL-VENTE est la suite logique de la seconde professionnelle CONSEIL-VENTE. Elle est aussi accessible aux jeunes titulaire d'un CAPA ou CAP d'un champ professionnel proche. A titre dérogatoire, l'accès en classe de 1^{ère} BAC PRO peut être envisagé pour les élèves issus d'un autre champ professionnel ou de 2^{nde} générale.

● Modalités d'inscription

Pour la classe de seconde : remplir le dossier d'orientation et d'affectation de fin de troisième remis par le collège (procédure Affelnet) et indiquer le lycée Bel-Air en premier vœu.

Pour la classe de première : inscription directe par le Lycée Bel Air après examen du dossier, entretien individuel et dérogation éventuelle

● Organisation de la formation

Une pédagogie résolument dynamique, tournée vers les projets et conduisant à une individualisation de la formation.

↪ **Enseignements à l'initiative de l'établissement** : 3h hebdomadaires en 2^{nde} – 2h hebdomadaires en 1^{ère} et terminale.

Pilotés par l'établissement selon un projet pédagogique et construits par l'équipe pédagogique :

Différentes activités en lien avec les réalités professionnelles :

Découverte des métiers de la vente (une partie des cours en anglais dans le cadre de la section européenne)

Aide méthodologique à la rédaction de CV, lettre de motivation, documents professionnels
Terroir et mondialisation

La Grande Distribution dans le monde (cours en anglais dans le cadre de la section européenne)

Saveurs Bel Air : magasin pédagogique de produits du terroir géré par les élèves de la filière

↪ **Module d'adaptation professionnelle (MAP)** : 56h sur la 1^{ère}

Un module concret de référencement de produits dans le cadre de circuit court (Food Truck)

↪ Activités pluridisciplinaires

Plusieurs matières au service d'un même thème professionnel sur le même créneau horaire : découverte de structures de production et de vente, travaux pratiques en magasin...

↪ **Mise à niveau des élèves en seconde professionnelle** : 30 h

↪ **STAGE COLLECTIF « Education à la santé et au développement durable »**

./..

↳ STAGE INDIVIDUEL en milieu professionnel

Un total de 21 semaines en immersion professionnelle :

seconde professionnelle	1 ^{ère} et T ^{ale} professionnelles
6 semaines	15 semaines

▶ 15 semaines obligatoires en magasins alimentaires (épiceries de quartier, supérettes, moyennes et grandes surfaces, magasins biologiques, magasins de coopératives...).

▶ 6 semaines sur un support autre qu'alimentaire (boutiques, grandes surfaces spécialisées...)

Stage à l'étranger, facultatif (avec unité facultative mobilité)

↳

ENSEIGNEMENTS GENERAUX	seconde professionnelle	1 ^{ère} et T ^{ale} professionnelles
Français	2 h	2 h
Histoire Géographie	1 h	1,5 h
Education Socio-culturelle	1 h	1,5 h
Documentation		0,5 h
Langue vivante	2 h	2 h
Mathématiques	2 h	2 h
Physique-chimie	1 h	1,25 h
Biologie	0,5 h	2 h
Informatique	1 h	0,5 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Sciences économiques	1 h	

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	seconde professionnelle	1 ^{ère} et T ^{ale} professionnelles
Gestion commerciale	6,5 h	4 h
Génie alimentaire	2,5 h	3,5 h
Chimie, biochimie, microbiologie	1,5 h	0,75 h
Travaux pratiques renforcés	1 h	
Sciences économiques		1,5 h
Sciences et techniques professionnelles		1 h

Enseignements généraux et professionnels

Enseignement facultatif : Langue vivante 2, Techniques de l'Informatique et du multimédia

Unités facultatives : Mobilité, engagement citoyen

● Voie scolaire ou apprentissage

A partir de la classe de 1^{ère} professionnelle, les élèves ont la possibilité de continuer leur formation par l'apprentissage, au lycée Bel Air : 20 semaines de cours + 27 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés

● Poursuite d'études

Après le baccalauréat professionnel :

- ↳ B.T.S.A. (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) Technico-commercial
- ↳ B.T.S. (Brevet de Technicien Supérieur) N.R.C. (Négociation, Relation Clientèle)
- ↳ B.T.S. (Brevet de Technicien Supérieur) M.U.C. (Management des Unités commerciales)